

## LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

### PUBLICS / PREREQUIS

Toute personne ayant en charge la prévention des risques, d'une façon générale dans une organisation, ou ponctuelle sur des chantiers par exemple, ainsi que les acheteurs.

### OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire et normatif des EPI
- Savoir déterminer un besoin d'EPI face à un risque
- Savoir choisir et mettre en place des EPI

### PÉDAGOGIE

Méthode pédagogique active et pratique : plans d'action applicables de suite

### VALIDATION

Après évaluation des connaissances, délivrance d'une attestation de stage

### DURÉE

1 journée, soit 7 heures de formation

### PROGRAMME

- **Le cadre réglementaire des EPI**
  - La réglementation en matière de protection des travailleurs
  - Les obligations de l'employeur
  - Les normes et les marquages CE
  - Les vérifications périodiques
  - Les sources d'information et de veille réglementaire
- **Les différentes catégories de matériel de protection individuelle**
  - La protection de la tête, des yeux, du système auditif, des voies respiratoires, des membres : mains, pieds
  - Les vêtements de protection
  - Les protections contre les chutes de hauteur
- **Choisir un EPI**
  - L'analyse préalable du risque et la notion de risque résiduel
  - Les acteurs du choix (CHSCT, médecin du travail, opérateur...)
  - Les caractéristiques techniques et l'achat / appel d'offre
- **Mettre en place et faire porter les EPI**